

Titre de la session : Influence globale : Comment influencer collectivement le nouvel agenda mondial ?

Objectifs:

- Examiner les points de vue des différentes parties prenantes sur la contribution à la réalisation de l'Agenda 2030, y compris au Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, en ce qui concerne en particulier l'élaboration et la promotion de politiques de coopération au développement efficaces.
- Discuter des liens et des contributions possibles de l'UE, des OSC et des AL à la conférence Habitat III des Nations Unies et à la 2^e réunion de haut niveau (RHN 2) du Partenariat Mondial pour une coopération efficace au service du développement.
- Présenter la vision des États membres de l'UE, de la Communauté européenne, du Parlement européen, des gouvernements locaux et de la société civile sur les principaux défis à relever et les opportunités à saisir afin de développer des villes inclusives, sûres, prospères et durables dans le cadre de la contribution à la conférence Habitat III.

Contexte :

Habitat III

La conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (*Habitat III*) se tiendra à Quito (Équateur) du 17 au 20 octobre 2016. À l'occasion de ce sommet, les États membres de l'ONU adopteront le *Nouvel Agenda Urbain* (NAU) qui orientera les politiques et la coopération relatives aux villes et établissements humains de nombreux acteurs – en particulier la coopération internationale ainsi que les programmes des Nations Unies – au cours des 20 prochaines années.

Bien qu'Habitat III soit le premier sommet des Nations Unies organisé après l'adoption de l'Agenda 2030 devant contribuer à sa mise en œuvre, le Nouvel Agenda Urbain devrait proposer un aperçu plus complet de la transition vers un monde de plus en plus urbanisé. En tant que tel, il énoncera les fondements des politiques et stratégies qui influenceront la gestion des villes et des établissements humains.

Avant la tenue de ce sommet final à Quito en octobre prochain, un certain nombre de conférences seront organisées tout au long de 2016 en vue de préparer Habitat III. La Conférence régionale européenne aura lieu du 16 au 18 mars à Prague, immédiatement après la réunion du FPD.

La société civile, les gouvernements locaux et régionaux, ainsi que l'UE, encouragent les débats pour présenter leurs points de vue et favoriser une position de plaidoyer solide. Conformément à l'annonce de l'Union européenne lors du 2^e Comité préparatoire de la

conférence Habitat III tenu du 14 au 16 avril 2015, l'UE a décidé d'articuler ses réflexions autour de quatre grands axes :

- La promotion de villes innovantes et productives
- La promotion de villes vertes, compactes et résilientes
- La promotion de villes inclusives
- La promotion de la bonne gouvernance urbaine

Questions pour le débat :

- Que propose l'UE pour établir un lien plus étroit entre le Nouvel Agenda Urbain (NAU) et les ODD ? Quels sont les éléments manquants ou les aspects qui devraient être développés dans le NAU pour promouvoir le développement urbain durable, notamment dans les pays partenaires ?
- Pour créer un environnement propice à la gestion urbaine, comment l'UE pourrait-elle soutenir des politiques urbaines nationales (PUN) solides et collaboratives afin de promouvoir des politiques urbaines durables et une approche territoriale du développement plus équilibrée ?
- Pour améliorer la gouvernance urbaine, comment les PUN peuvent-elles contribuer à garantir l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance à plusieurs niveaux ? Comment pouvons-nous renforcer le rôle des gouvernements locaux pour améliorer la gestion urbaine et la participation active des citoyens dans la prise de décisions à l'échelle locale ?
- Pour favoriser le développement de villes inclusives, comment inscrire le « droit à la ville » au cœur des politiques européennes afin de soutenir le Nouvel Agenda Urbain et de lutter contre les inégalités croissantes ? Comment l'UE pourrait-elle aider la société civile et les gouvernements locaux à faire reconnaître et promouvoir ce droit ?
- Comment l'UE pourrait-elle soutenir le processus de transition vers des villes « sans carbone » et des énergies alternatives dans les pays partenaires ? Comment les politiques de coopération de l'UE pourraient-elles contribuer à transformer les modèles de consommation et de production dans les villes de demain ?
- Comment l'UE peut-elle soutenir davantage l'apprentissage entre villes pour partager des expériences et appuyer la mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain ?

2^e réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED)

L'ensemble des pays et parties prenantes s'est engagé à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable et les Objectifs de développement durable (ODD). La 2^e réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED) s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable, qui visent à éradiquer la pauvreté, à combattre les inégalités et

l'exclusion sociale, et à résoudre la crise climatique. L'Agenda 2030 insiste par conséquent sur la nécessité d'une coopération au développement efficace et renforcée.

En tant que partenariat mondial visant à renforcer l'efficacité, la qualité et l'impact de tous types de coopération au développement, le PMCED est parfaitement en mesure de soutenir l'Agenda 2030.

Dans la perspective de la 2^e réunion de haut niveau du PMCED de novembre 2016, un 2^e processus de surveillance a été entrepris avec près de 80 pays participant aux actions suivantes : (a) faire le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes de la coopération au développement efficace ; (b) identifier et contribuer à accroître les initiatives et les approches du développement novatrices ; et (c) servir d'espace d'apprentissage et contribuer à la mise en œuvre des ODD, ainsi que du Programme d'action d'Addis-Abeba.

Questions pour le débat :

- Quels sont les défis à relever et les opportunités à saisir pour garantir une coopération au développement efficace ?
- Comment ces principes peuvent-ils être respectés et intégrés au cadre de suivi sur le financement du développement, au Forum pour la coopération au développement et aux discussions du Forum politique de haut niveau ?
- Quels résultats la RHN2 devrait-elle produire pour garantir la pertinence et l'importance de la coopération au développement dans l'Agenda 2030 ?

Résultats attendus :

- Comprendre la façon dont les participants conçoivent leur contribution (y compris les défis et opportunités) à l'Agenda 2030
- Clarifier les attentes des parties prenantes par rapport à la conférence Habitat III et à la RHN2 et examiner dans quelle mesure elles peuvent collaborer pour parvenir à ces résultats.

Méthodologie : (Session de 4 heures plus 30 minutes de pause). Session animée par un deux panelistes et comprenant une discussion en séance plénière sous forme de débat.

Modérateur : Jorge Balbis, Secrétaire Exécutif, ALOP, Co-Président FPD OCS

I. Panel I : Habitat III (1 heure 30 minutes)

Orateurs :

Paolo Ciccarelli, Chef d'Unité, Eau, Infrastructures, Villes, Commission européenne (DG DEVCO)

Patrick Braouezec, , Président de La Plaine Commune, co-président de la Commission de CGLU sur l'inclusion sociale, la démocratie participative et les droits humains (CISDP), France
Alvaro Puertas, secrétaire général de la coalition Habitat International

Table ronde avec participation du public

Pause café

II. Panel II : Deuxième réunion de haut niveau du PMCED

Orateurs :

Erica Gerretsen, Chef d'unité, Efficacité and Financement, DEVCO

Maria Theresa Lauron, Asia Pacific Research Network, CSO Partnership for Development Effectiveness (CPDE)

Edgardo Bilsky, Director of Research, UCLG World Secretariat

Table ronde avec participation du public

III. Conclusions (30 minutes)